

Panorama des financements climat en France

Édition 2016 – Résumé pour décideurs

Hadrien Hainaut | Ian Cochran | Romain Morel
I4CE - Programme Finance, Investissement et Climat

Décembre 2016

En 2014, I4CE recense jusqu'à 32 milliards
d'euros investis en faveur du climat en France.

En 2014, les investissements se répartissent entre 12,8 milliards d'euros pour les actions d'efficacité énergétique, 6,5 milliards d'euros pour le développement des énergies renouvelables et 10,6 milliards d'euros pour la construction et la modernisation des infrastructures durables de transport et de réseau. Les investissements dans le développement et la rénovation du parc nucléaire et dans les procédés non-énergétiques et la réduction d'émissions de GES autre que le CO₂ sont estimés à 2,1 milliards d'euros.

Entre 2011 et 2013, les investissements ont augmenté de 2,3 milliards d'euros pour atteindre 31,8 milliards d'euros. Ce montant est resté stable en 2014, et se maintient en 2015, les premières estimations portant le total à

L'ÉTUDE EN BREF...

Le Panorama des financements climat recense les dépenses d'investissement en faveur du climat en France et analyse la manière dont ces dépenses sont financées¹. L'étude dresse une cartographie des flux de financement en faveur du climat, de leur source jusqu'à leur secteur et domaine de destination. Les résultats sont comparés d'une année à l'autre ainsi qu'aux investissements estimés nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES et de la transition énergétique. De cette manière, le Panorama contribue à la réflexion sur la pertinence, le rôle et l'articulation des financements publics et privés en faveur du climat.

Le Panorama des financements climat agrège des données disponibles publiquement sur les investissements et les financements en faveur du climat. Les montants décrits dans l'étude doivent être compris comme des estimations. Ils sont soumis à des révisions annuelles en fonction de la disponibilité des données et des choix méthodologiques effectués dans l'étude ainsi que dans ses sources.

¹ L'édition 2016 du Panorama couvre les investissements et les financements des années 2011 à 2015, mettant à jour les résultats des éditions précédentes. Dans la présente édition, l'année 2015 fait l'objet d'estimations provisoires.

32 milliards d'euros. Cette stabilité d'ensemble masque des variations plus marquées par usage : après avoir augmenté de 50 % entre 2011 et 2013, les dépenses en faveur des infrastructures durables ont baissé entre 2013 et 2015. Dans le même temps, les dépenses en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ont augmenté respectivement de 14 % et 10 %, contribuant à la stabilité du total des investissements au cours des trois dernières années.

Les ménages et les entreprises réalisent 59 % des investissements

En tant que porteurs de projet, les ménages dépensent 9,5 milliards d'euros en 2014, soit 29 % de l'investissement en faveur du climat. La majorité de ces investissements ont lieu dans le secteur du bâtiment. Pour les réaliser, les ménages ont principalement recours à l'autofinancement (4,5 milliards d'euros) et à l'emprunt bancaire (2,4 milliards d'euros). Ils bénéficient d'aides et de subventions publiques à hauteur de 2,1 milliards d'euros.

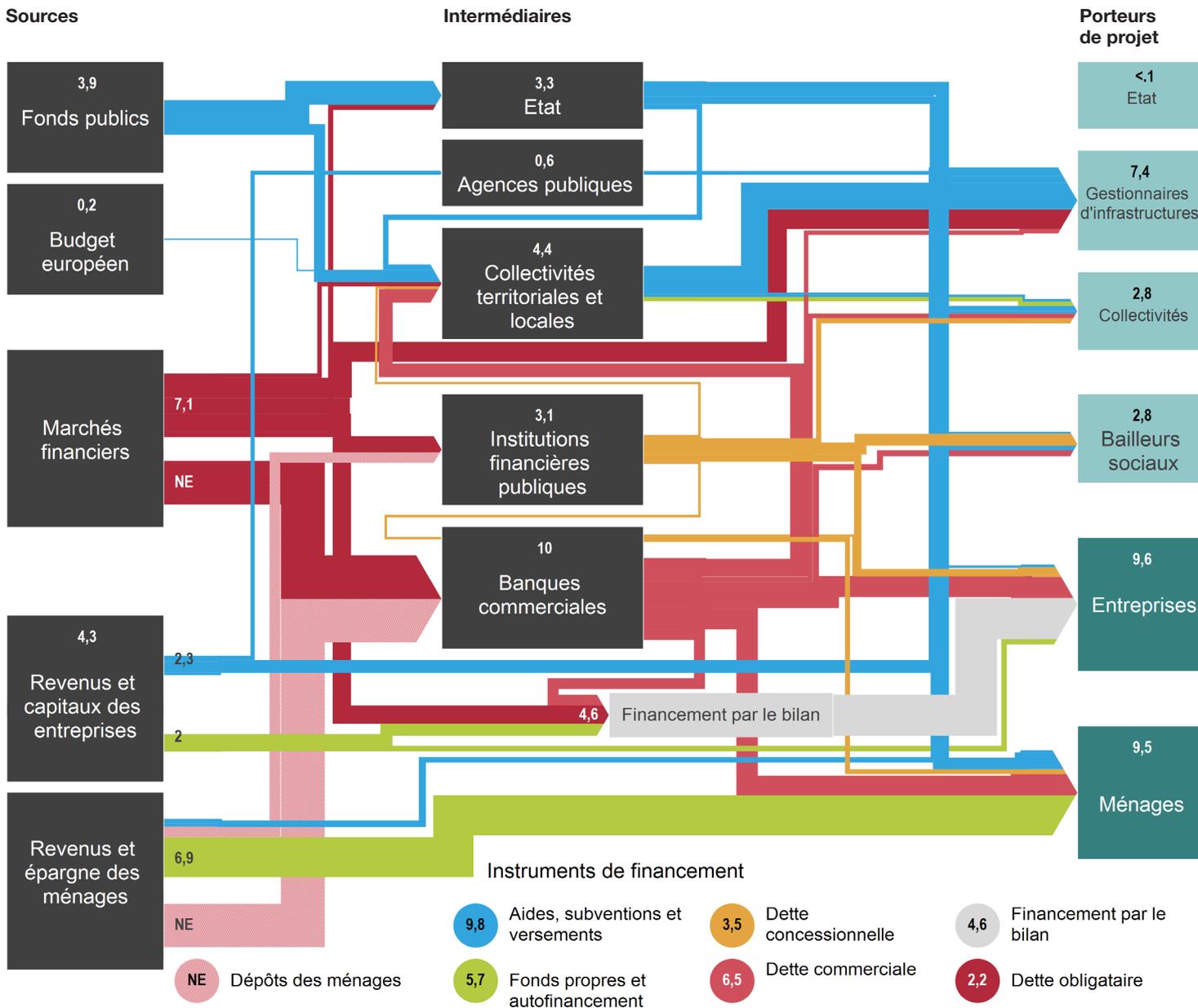
Les entreprises investissent 9,6 milliards d'euros en faveur du climat en 2014, soit 30 % du total investi. Elles réalisent la majorité de leurs investissements dans la production d'énergie centralisée, notamment la production électrique renouvelable (3,5 milliards d'euros). En financement de projet ou en financement par le bilan, les entreprises mobilisent principalement des financements bancaires et obligataires (5,6 milliards d'euros) ou leurs fonds propres et capitaux (2,1 milliards d'euros).

En tant que porteurs de projet, l'Etat, les collectivités, les bailleurs sociaux et les gestionnaires d'infrastructures publics (comme SNCF Réseau ou la RATP) réalisent 13,2 milliards d'euros d'investissement en 2014. Les aides et transferts engagés par les institutions publiques sont leur principale source de financement, à hauteur de 6,8 milliards d'euros. Les bailleurs sociaux bénéficient en outre de conditions avantageuses sur la dette levée auprès de la Caisse des Dépôts (1,3 milliard d'euros).

Les investissements en faveur du climat ont augmenté de 2,3 milliards d'euros entre 2011 et 2013. Depuis, ils sont stables à hauteur de 32 milliards d'euros.

Le Panorama des financements climat en 2014: une chaîne de valeur financière...

(En milliards d'euros courants)



Les principales sources des financements en faveur du climat sont :

- **la fiscalité publique et les budgets européens**, qui alimentent l'Etat et les collectivités locales ;
- **les marchés financiers** qui fournissent des fonds aux intermédiaires publics et privés ou directement aux porteurs de projet sous forme de dette obligatoire ;
- **l'épargne et les revenus des ménages et des entreprises**, soit en autofinancement direct des projets, soit par les versements à d'autres porteurs de projets, organisés par différents dispositifs publics.

Pour financer leurs investissements, les porteurs de projet mobilisent quatre types d'instruments :

- **les aides, subventions et versements**, instruments versés sans contrepartie financière ;
- **la dette concessionnelle**, emprunts à condition de taux, de durée ou de garantie plus favorables pour le porteur de projet que la dette de marché ;
- **la dette commerciale**, émise par les banques privées ;
- **les fonds propres et l'autofinancement**, qui mobilisent généralement sans intermédiaire les ressources

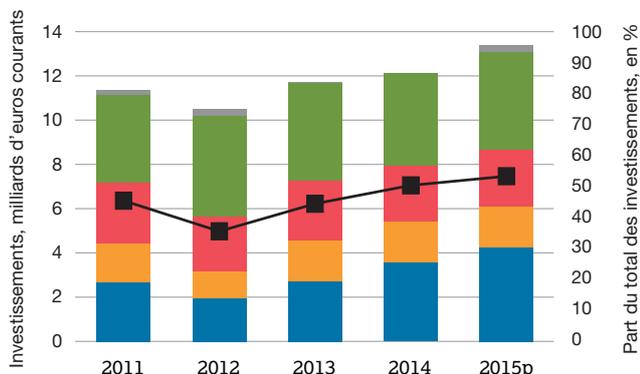
du porteur de projet. Pour les entreprises, dette et capitaux sont souvent combinés à l'échelle de l'entreprise plutôt que du projet, sous forme de financement par le bilan.

Les porteurs de projet publics et privés sont le plus souvent les propriétaires du capital généré par l'investissement. Leurs investissements se répartissent entre plusieurs secteurs et recouvrent plusieurs usages, tels que l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables ou la construction d'infrastructures durables. Ils ont recours à une combinaison d'instru-

Zoom sur le financement des investissements dans trois secteurs clés

Dans la présente édition, l'année 2015 fait l'objet d'estimations provisoires (p).

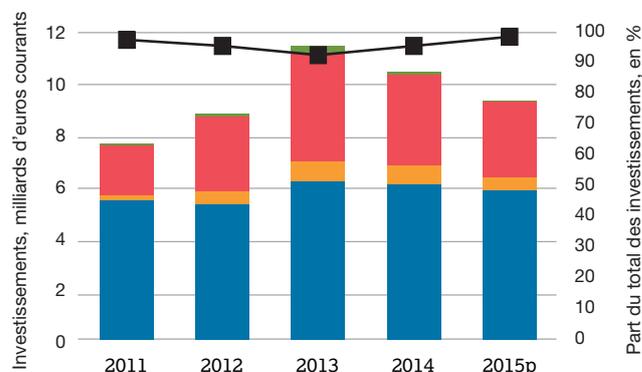
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS : HAUSSE DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PART DES FINANCEMENTS PUBLICS



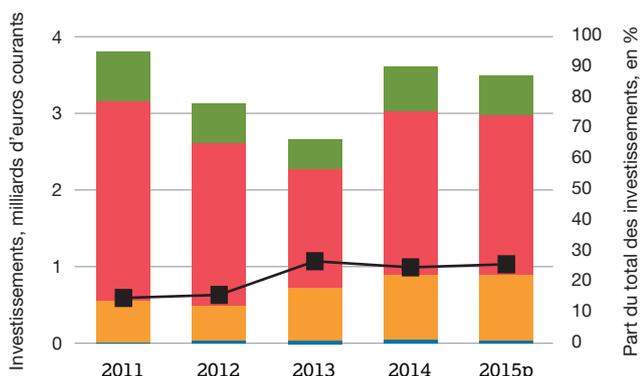
Les investissements dans la rénovation des bâtiments sont en hausse de 2,6 milliards d'euros depuis 2012 et atteignent 11,6 milliards d'euros en 2015. 68 % de ces montants concernent l'efficacité énergétique. Les aides, subventions et versements jouent un rôle croissant dans le financement des investissements, en particulier dans la rénovation des logements privés. Les financements conduits par le public, qui incluent également la dette concessionnelle aux porteurs de projet privés et les investissements de l'Etat, des collectivités et des bailleurs sociaux, représentent 52 % des investissements en 2015, soit 17 points de plus qu'en 2012.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : BAISSÉ DES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2013

Dans le secteur des transports, les investissements en infrastructures se caractérisent par une forte proportion de financements conduits par le public, sous la forme de projets combinant des aides et versements de l'Etat et des collectivités territoriales et locales et des emprunts réalisés par les gestionnaires d'infrastructure. Les investissements dans les infrastructures ferroviaires, qui représentaient 6,9 milliards d'euros en 2013, sont en baisse et ne représentent plus que 5,3 milliards d'euros en 2015. Les investissements dans les infrastructures des transports en commun urbains représentent 3,2 milliards d'euros 2015.



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE : REPRISÉ DES INVESTISSEMENTS ET RÔLE DE PLUS EN PLUS MARQUÉ DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PUBLIQUES



Si la baisse des tarifs d'achat d'électricité renouvelable a entraîné un recul des investissements de 2011 à 2013, ceux-ci sont en hausse de 36 % en 2014 et se maintiennent en 2015 à hauteur de 3,4 milliards d'euros. L'investissement est dominé par les entreprises sous la forme de sociétés de projet, qui ont principalement recours à l'emprunt bancaire. Néanmoins, une part croissante des financements provient de dispositifs conduits par le public, en particulier la dette concessionnelle et les lignes de crédit émises par les banques publiques.

L'édition 2016 du Panorama a été rendue possible grâce au soutien de l'ADEME, du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM-DGEC) et de Climate-KIC.



■ Subventions, aides et versements	■ Financement par le bilan
■ Dette concessionnelle	■ Part des financements conduits par le public (en %)
■ Dette commerciale	
■ Fonds propres, autofinancement	

Les financements conduits par le public comprennent les investissements des porteurs de projet publics (Etat, collectivités, bailleurs sociaux, opérateurs parapublics dont gestionnaires d'infrastructure) ainsi que les aides, subventions et versements et la dette concessionnelle mobilisés par les porteurs de projets privés (ménages et entreprises).

